

Deuxième journée philo ! 01/04/2019

Cette année encore et pour la seconde fois, notre réflexion s'est portée sur les enjeux du droit et plus particulièrement sur le rapport critique entre le DROIT et la JUSTICE. Notre objectif : penser la question de l'erreur judiciaire à travers deux réalités qui ont été au cœur de l'actualité judiciaire de ces dernières années. Premièrement le présumé réseau pédophile d'Outreau et deuxièmement le double homicide de Montigny-les Metz qui va conduire, un innocent, Patrick DILS à plus 14 ans de prison fermes.

Pour donner un relief particulier à cette journée nous avons pu rencontrer l'un des plus célèbres avocats pénalistes français, Me Jean-Marc FLORAND, avocat à la Cours d'Appel de Paris. Le 24 avril 2004, il obtint après de longues années de procédures, l'acquiescement de Monsieur Patrick DILS et la reconnaissance par l'Etat d'une des plus importantes erreurs judiciaires.

"La justice sans la force est impuissante et la force sans justice est tyrannique !"

C'est à partir de cette célèbre citation de Pascal que nous avons pu mettre en relief cette réalité d'un droit qui dans son application peut devenir tyrannique. Comment un huissier de justice, Me Alain MARECAUX, dans l'affaire du réseau de pédophilie d'Outreau, a-t-il pu subir la violence d'une institution judiciaire qui le conduisit à plusieurs tentatives de suicide, à perdre son honneur professionnel et personnel ? Comment un adolescent de 16 ans, Patrick DILS, apprenti cuisinier, a-t-il pu se retrouver broyé, accusé à tort d'un double homicide sur deux jeunes enfants ? Ces faits Me FLORAND a pris le temps de les interroger, de nous apporter sa propre expérience comme pénaliste et finalement de nous permettre de saisir toute la complexité d'une société qui peut, parce qu'elle l'attend, produire de profondes injustices.

Cette rencontre a permis plus largement d'alimenter un cours mais également de produire cet étonnement philosophique qui est au cœur de cette découverte de la matière en terminale. Pour les élèves qui se destinent à des études de Droit, ce fut également la possibilité de rencontrer un professionnel qui par sa gentillesse et sa simplicité, n'a pu que renforcer les désirs de chacun d'exercer une fonction dans ces domaines.

A l'année prochaine pour une nouvelle journée, un nouveau thème et un ou plusieurs invités...

Bien à vous

Christophe SCHOENAUER/ enseignant, Philosophie